

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 21 mai, merci d'envoyer vos articles avant le 18 mai.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Site : www.mairie-goulven.fr Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

facebook : Commune Goulven

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous avec M. le Maire ou ses adjoints : 02.98.83.40.69

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Mercredi
12 mai



Jedi 20
mai

🔗 Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 3 mai.

Etaient absentes : Mme Léa MAZET (procuration à Mme Marie-Claire ACQUITTER) et Mme Anne-Marie DESTOUR.

M. Raphaël RAPIN rappelle l'historique du projet de PLUih depuis le transfert de la compétence « urbanisme » par les communes à la Communauté en 2016, les raisons de ce choix et les structures mises en place pour aboutir à une cartographie et un règlement qui traduiront le Projet d'Aménagement et de Développement Durables objet du débat de ce soir. Il s'agit d'un document co-construit par les collectivités et la communauté de communes. Le diagnostic, réalisé par un bureau d'études a été présenté pour avis aux personnes publiques associées (Chambre d'Agriculture, services de l'Etat...).

Le PLUI est l'occasion de se rassembler autour d'un projet fédérateur et d'engager un travail partenarial afin d'anticiper les changements à venir. Son élaboration a été prescrite par le conseil communautaire le 26 avril 2017.

La décision d'élaborer un PLUih avait notamment pour objectifs de :

- affirmer son identité et ses atouts pour se positionner comme un pôle structurant à proximité de la métropole brestoise et des autres agglomérations ;
- promouvoir un aménagement équilibré du territoire entre une partie sud plus jeune et dynamique et une partie nord du territoire plus vieillissante,
- assurer un développement cohérent et harmonieux entre les communes en prenant en considération les spécificités territoriales :
 - * un pôle urbain, véritable centralité du bassin de vie, à renforcer avec un enjeu fort de revitalisation / dynamisation du centre-ville ;
 - * des communes littorales vieillissantes, portées principalement par une économie touristique et agricole et présentant des risques naturels (submersions marines, recul du trait de côte...);
 - * des communes rurales reposant en grande partie sur une activité agricole forte et fortement dépendantes des pôles urbains environnants ;
- réfléchir à la question de la localisation des équipements et services en lien avec les déplacements pour favoriser l'accès à tous les ménages et tous les âges, aux services auxquels ils aspirent ;
- offrir des conditions favorables au développement de nos activités économiques majeures (agriculture, industrie agro-alimentaire, tourisme...) tout en investissant dans les domaines de l'avenir : numérique, éco tourisme, biotechnologies marines ;
- faire en sorte que la totalité du territoire soit attractive en matière économique en réfléchissant notamment à la question de la localisation de l'offre foncière, dans un souci de moindre consommation d'espace ;
- profiter et valoriser plus largement notre façade littorale et notre espace maritime ;
- promouvoir la revitalisation des bourgs par un développement urbain maîtrisé et équilibré entre extension de l'urbanisation, consommatrice d'espace agricole et naturel, et renouvellement urbain,
- s'appuyer sur la richesse de nos espaces naturels, agricoles et globalement sur la qualité de notre environnement pour faire de notre cadre de vie un facteur d'attractivité ;
- promouvoir un urbanisme de qualité, garant de la qualité de notre cadre de vie ;
- prendre en compte les risques technologiques et naturels et notamment la question des submersions marines, le recul du trait de côte...
- prendre en compte les évolutions réglementaires et les orientations des documents-cadres afin de garantir la compatibilité du document d'urbanisme ;
- harmoniser les règles d'urbanisme existantes tout en prenant en compte les spécificités communales ;
- mettre en œuvre le projet de territoire.

Le débat a porté sur les modalités de mise en œuvre de ces objectifs et de leurs conséquences sur la vie et le développement de la commune de Goulven.

✂ **Urbanisme. Déclaration préalable déposée** par M. OULHEN Maxime, Ty-Poas, construction d'une piscine et pergola ; Mme GRIOT Leda, Creac'h Gallic, véranda ; M. MADEC Yoann, Le Désert, changement de fenêtres.



✂ **Elections des conseillers départementaux et régionaux, décret n°2021-251 du 5 mars 2021.** 1^{er} tour dimanche 20 juin, 2nd tour dimanche 27 juin. Scrutin ouvert de 8h à 18h. La campagne électorale sera ouverte du 31 mai à 0 h au samedi 19 juin à 0h. **Demandes d'inscriptions sur la liste électorale à déposer au plus tard le vendredi 14 mai.**

Possibilité de donner procuration à un électeur inscrit sur la liste de Goulven. La démarche se fait à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal judiciaire. Le formulaire est téléchargeable sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604

✂ **Vaccination COVID-19.** La prise de rendez-vous se fait en ligne sur le site maiiia.fr ou par téléphone au 02.57.18.00.61. Vous pouvez aussi vous adresser à la mairie qui est à votre disposition pour vous aider à vous inscrire par internet.

✂ **Circulation.** Arrêté temporaire sur la route départementale allant de Goulven à Plouider : vitesse limitée à 50 km/h.

✂ **Objet trouvé.** Montre homme. La réclamer en mairie.

Vie associative

➤ **Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider** 

	Groupe A et A'	Groupe B	Groupe C	Vélo Loisirs
s. 8 mai	-	Départ à 8h30, circuit n°2042, 60 km	-	Départ à 8h30, circuit n°21, 50 km
d. 9 mai	Départ à 8h30, circuit n°7003, 113 km	Départ à 8h30, circuit n°77, 80 km	Départ à 8h30, circuit n°77, 65 km	Départ à 8h30, circuit n°24, 52 km
j. 13 mai	-	Départ à 8h30, circuit n°45, 65 km	-	Départ à 8h30, circuit n°2041, 60 km
d. 16 mai	Départ à 8h, circuit n°70102, 106 km	Départ à 8h30, circuit n°80, 80 km	Départ à 8h30, circuit n°80, 65 km	Départ à 8h30, circuit n°2032, 58 km

Vie Paroissiale



Pemp Sul au Folgoët : Samedi 8 mai messe à 17h30 et dimanche 9 mai messe à 9h15 (messe en breton à 11 h)

Dimanche 9 mai : messe à Plounéour.

Messe en semaine à Brignogan : messe à 9h15 le mardi.

Mois de Marie dans la paroisse : Démarche de Pèlerinage. Pendant le mois de mai, vous êtes invités à vivre une démarche de pèlerinage seul ou en petit groupe dans des églises de la paroisse : Brignogan, Kernouës, Lannilis, Plouguerneau, Plabennec, chapelle Locmaria de Plabennec, Trégarantec.

Prière du chapelet : mardi : 14h à l'église de Plouguerneau. Mercredi : 17h à l'église de Plabennec, chapelet des enfants à 17h à la chapelle Notre-Dame de la Clarté Kernouës. Vendredi : 17h à l'église de Lannilis

Maison paroissiale de Lesneven au 02.98.83.00.43.

Communauté de communes



Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77. www.clcl.bzh - contact@clcl.bzh
Horaires : du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

• **INFORMATION CORONAVIRUS : déconfinement en 4 étapes**

- > Première étape dès le 3 mai : fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement.
- > Deuxième étape à partir du 19 mai : couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres avec des jauges limitées.
- > Troisième étape à partir du 9 juin : Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport. Assouplissement du télétravail.
- > Quatrième étape à partir du 30 juin : Fin du couvre-feu.



• **SERVICES COMMUNAUTAIRES**

L'accueil général des services situé à l'hôtel communautaire de Lesneven est ouvert au public. Les usagers sont appelés à privilégier au maximum les contacts par téléphone (02 98 21 11 77) ou par mail (contact@clcl.bzh).

Service déchets est accessible uniquement sur rendez-vous (tél. 02 98 21 87 88, mail : dechets@clcl.bzh). Service eau/assainissement est accessible uniquement sur rendez-vous (tél. 02 98 83 02 80, mail : eau@clcl.bzh). www.clcl.bzh

• **TRAVAUX RD 770 (PLOUDANIEL)** La RD 770 est fermée à la circulation sur 3 km et ce jusqu'en octobre 2021

• **SERVICE ENVIRONNEMENT**

➤ **CONFÉRENCE ÉCOGESTES : « Quels impacts ont réellement les écogestes ? L'action individuelle a-t-elle du sens ? »**
Conférence en ligne mardi 18 mai à 20h30 sur le thème : « Quels impacts ont réellement les écogestes ? L'action individuelle a-t-elle du sens ? ». Inscriptions sur le site www.energence.net ou tél. 02 98 33 20 09



➤ AMBASSADEURS DU CLIMAT

Atelier découverte proposé à Lesneven le mardi 25 mai à 18h30 en présentiel si les conditions sanitaires le permettent. Gratuit et ouvert à tous les habitants du territoire. Tél. 02 98 33 20 09 ou sur energence.net/citoyensduclimat/



➤ **LES CONSEILS DE L'AMBASSADRICE DU TRI : « Avez-vous la « fibre du tri » ?** Douze colonnes de tri des textiles, chaussures, maroquinerie et linge de maison sont disponibles sur le territoire mais savez-vous ce qu'on peut y mettre ? Evitez les sacs trop volumineux (les sacs poubelles de 30L sont parfait). Attachez les chaussures par paire et surtout vérifiez que le sac est bien fermé. Que deviennent-ils ? 10 % sont revendus, 85 % sont recyclés. Les 5 % restants sont des déchets.

• MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

Pour les usagers souhaitant bénéficier d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu.

> par tél. 0809 401401 (appel non surtaxé) avec un agent des finances publiques

> par Internet via le site www.impots.gouv.fr à partir de l'espace sécurisé individuel.

> en présentiel lors des permanences à la MSAP de Lesneven (12 bd des frères Lumière) les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 17h : 11/05 - 25/05 - 8/06 - 22/06

• **TOURISME CÔTE DES LÉGENDES** : fermeture pour une durée indéterminée. Tél. 02 29 61 13 60

• INFORMATIONS DU TERRITOIRE

➤ CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

> **Le REPAM** : Tel : 02.98.83.71.05 ou 06.47.82.78.48

> **Atelier Parents-enfants "Yoga du rire"** : Samedi 29 mai à 10h au Centre Socioculturel. Inscription : tél. 02.98.83.04.91

> **Pandémie : Comment rebondir pour retisser des liens et rester actif ?**

Le groupe Seniors Vieillessement Participation du Centre Socioculturel Intercommunal proposent un temps pour partager, exprimer et comprendre les changements survenus depuis mars 2020 sur le quotidien des personnes retraitées.

3 rencontres de deux heures programmées les jeudis 3, 10 et 17 juin de 9h30 à 11h30 au Centre Socioculturel Intercommunal.

Gratuit, inscription au Centre Socio., tél. 02 98 83 04 91. Réservé aux personnes de 60 ans et plus résidant sur la Communauté de communes

➤ OPERATION « Votre plus beau marché »

Le marché de Lesneven est sélectionné pour représenter la Bretagne pour le concours du plus beau marché de France organisé par TF1 ! Le vote se fait sur internet : <https://votreplusbeaumarche.fr/marche/marche-de-lesneven>



➤ Informations diverses

★ **Recherche.** Salariée agricole, recherche petite maison avec jardin en location, à compter du 1^{er} juillet. Tél. 07 89 77 30 93.

★ **Inscription aux transports scolaires année 2021-2022.** Pour l'année 2021-2022, l'inscription ouvrira à compter de la fin mai. Elle se déroulera **sur le site internet** : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. La date limite des inscriptions aux transports scolaires est fixée au 16 juillet 2021. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 € sera appliquée. Tél. **02 99 300 300** (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

★ **Foire à tout.** A Tréfléz, le dimanche 23 mai de 7h à 17h, place de la Gare ou Gymnase selon la météo. Tombola à 15h30. 3 € le mètre linéaire : inscription jusqu'au 21 mai, sera validée à réception du chèque et du bulletin à adresser : B.V.T, 450 Bédiez 29430 TREFLEZ. Tél. 06 62 75 25 42, mail : keraud@orange.fr

★ **Offre d'emploi.** Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute, pour la réalisation de soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès de personnes âgées et ou en situation de handicap, des aides-soignant(e)s ou AMP ou Accompagnant Educatif et Social en CDI, 24.50 heures par semaine, sur le secteur de Lesneven ou de Landernau, postes à pourvoir dès que possible. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : recrutement@amadeus-asso.fr Tél. 02 98 21 12 40.

★ **Concours Général Agricole des pratiques « Agroforesterie ».** Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) le Syndicat des Eaux du Bas-Léon organise le Concours Général Agricole sur le volet de l'agroforesterie et du bocage pour l'année 2021-2022 sur l'ensemble des 56 communes du Bas-Léon (du Conquet à Tréfléz). Agriculteurs, vous valorisez le bois de votre exploitation, optimisez l'accueil d'auxiliaires de cultures ou encore vous avez planté des haies sur vos parcelles (il y a minimum 3 ans) : ce concours est fait pour vous ! Les meilleurs candidats seront récompensés

au Salon International de l'Agriculture à Paris. Inscription avant le 6 juin 2021. Tél, 02 98 30 83 00 / bocage.basleon@orange.fr <https://www.syndicateauxbasleon.bzh/>

★ **Site internet dans la lutte contre le Covid-19.** Le ministère des Solidarités et de la Santé a conçu le site internet www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr dans le cadre de sa stratégie « Tester, Alerter, Protéger » de lutte contre l'épidémie de Covid-19. Ce site s'adresse à tout un chacun. Il offre des informations fiables, claires et à jour pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires.

★ **L'Accueil de jour (La Parenthèse).** Ouvert du lundi au vendredi pour les personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer ou de troubles apparentés a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

★ **ASP-Respecte du Léon : appel à bénévoles.** Accompagnement, soutien, présence, auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD). L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission. Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr - 7, rue Alsace Lorraine 29260 Lesneven

★ **Kouign Amann Berrou.** Fabricant de pâtisseries bretonnes (Kouign Amann, gâteau breton, far breton, ...). Notre boutique est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12h et de 14 h à 18 h.

RAPPEL : le parking est privé. Il est réservé à la clientèle.

★ **Vente à la ferme EARL Quéré.** Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et 16 h à 19 h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin, sens de circulation, désinfection du terminal de paiement... Courriel : ferme.baie.goulven@gmail.com

★ **A côté.** Café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven. Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Tél. 02.98.83.49.11. ou envoyer liste par mail yaelbusson@hotmail.fr Paiement par chèque ou espèces. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h (fermé le mercredi), samedi et dimanche de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h.

★ **Crêperie de Saint-Goulven.** Tél. 02 98 83 55 76

★ **Paysagiste (Goulven).** Fait tous types de travaux et entretien de jardin. HUET Philippe, tél. 06 59 24 44 88.

★ **Le Gouil Couverture (Goulven).** Entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven).** Electricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. Mail : gce29@orange.fr

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen.** Pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. Mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Les notes bleues ».** Cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Tartes et délices ».** Pâtisserie artisanale (tartes, entremets, biscuits...) Sur commande : 07.87.76.41.20 – 103 Kersehen Goulven. Courriel : myriamollivier4@gmail.com

★ **Restaurant « Les Rigadelles ».** Pour le v. 7 et le s. 8 mai, de 11 h à 14 h à emporter : couscous merguez (11 €), blanquette de veau avec tagliatelle (10 €), filet de bar sauce beurre blanc (12 €), bruschetta maison chèvre/lardons/chorizo (6 €), burger bacon (6 €), mousse chocolat (3 €), tarte aux pommes (3 €), pana cotta fruits rouges (3 €), crème caramel (3 €).

Pour le v. 14 et le s. 15 mai, de 11 h à 14 h, à emporter : kig ha farz (11€), parmentier de canard (12€), brochette de Saint-Jacques (13€), rougail saucisses.

Prévoir sac de transport pour les plats. Sur réservation : tél. 02 29 61 69 34 ou le 06 73 69 32 89.

★ **Jean-Marc Corre Elagage.** Taille d'arbres, abattages délicats, taille de haies, débroussaillage. Devis gratuit. Tél. 06 08 57 95 15, mail : contact@jeanmarccorre-elagage.com

Divers

CINEMA EVEN – LESNEVEN. Fermé



Mémento



Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.ljp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, ☎ 02.98.43.19.22. www.adseniors-brest.com

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez–Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plouneour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : ☎ 06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC ☎06.70.85.62.60. guyloucaradec@yahoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plouneour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguermeau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.



Des conscrits de Goulven ont participé aux guerres napoléoniennes. Deux goulvinois y ont trouvé la mort :

- François BIHAN-POUDEC, né le 19 avril 1787, fusiller de la 4^e compagnie du 1^{er} Bataillon du 76^e Régiment d'infanterie de ligne. Décédé le 26 novembre 1807 en Silésie (Pologne)
- Jean VELLY, chasseur au 28^e Régiment d'infanterie légère, 3^e Bataillon, 1^{ère} compagnie. Décédé le 9 octobre 1807 à Worms (Allemagne)

Source : François L'Hostis « Les 1ers conscrits de Kernouës et du canton de Lesneven avec Napoléon »